

**RAPPORT ANNUEL**  
Conseil d'établissement

## INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

*En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.*

*Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.*

*En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.*

### **Présentation à la population**

*Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.*

### **Notes pour la rédaction**

*Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l'infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un conseil d'établissement.*

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE du conseil d'établissement

Au nom des membres du conseil d'établissement de l'école de l'Étincelle, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel pour l'année scolaire 2024-2025.

Encore une fois cette année, nous avons eu le privilège de pouvoir compter sur une équipe-école exceptionnelle, engagée et passionnée. Grâce à leur travail acharné, nos élèves ont pu développer de nouvelles habiletés et relever de nombreux défis.

Au-delà des apprentissages en classe, les élèves ont pu s'épanouir à travers une grande variété d'activités sportives, culturelles et ludiques, rendues accessibles grâce à l'implication et au dévouement du personnel.

La cour d'école continue d'être un lieu de rassemblement et de plaisir pour les enfants, un espace où ils peuvent se détendre, socialiser et s'amuser en toute sécurité. Nous sommes fiers de l'environnement que nous offrons à nos jeunes.

Je souhaite exprimer toute ma reconnaissance à l'ensemble du personnel scolaire : enseignants, orthopédagogues, éducateurs spécialisés, psychologues, membres du service de garde, personnel administratif et direction. Chacun d'eux contribue, par son expertise et sa bienveillance, à créer un milieu scolaire stimulant et accueillant. Malgré les nombreux défis, vous demeurez présents, engagés et souriants.

Enfin, merci à tous les parents et partenaires qui, par leur implication, leur appui et leur confiance, participent activement à la vie de l'école. Grâce à vous, l'école de l'Étincelle est un lieu où chaque enfant peut s'épanouir pleinement.

Recevez nos plus chaleureux remerciements !

Cindy Roberge

Présidente

Conseil d'établissement de l'école de l'Étincelle

## Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement .....	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement .....	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus.....	7
Annexes .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## 1. Présentation du conseil d'établissement

### 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Cindy Roberge	Parent, présidente du CE
Jean-François Hallée	Parent
Sébastien Mainville	Parent
Lisa Roy-Lafrance	Parent
Karine Janelle	Parent
Julie Paré	Technicienne en service de garde
Carine Corriveau	Enseignante
Karoline Therrien	Enseignante
Kelly Marcoux	Enseignante
Chantal Marcoux	Technicienne en éducation spécialisé
Geneviève St-Cyr	Direction

## 2. Bilan des activités du conseil d'établissement

### 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année) extraordinaire, sous-comité, etc.	Type de séance préciser : ordinaire,
7 octobre 2024	ordinaire
25 novembre 2024	ordinaire
24 février 2025	ordinaire
12 mai 2025	ordinaire
9 juin 2025	ordinaire

## 2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif <sup>1</sup>	Juin 2025	Adopté	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Juin 2025	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Mai 2025	Approuvé	
Approbation des contributions financières exigées	Juin 2025	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2025	Adopté	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2025	Adopté	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Octobre 2024	Adopté	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Mai 2025	Consultation effectuée	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Juin 2025	Consultation effectuée	
Transmission de documents à l'intention des parents	Novembre 2024	Consultation effectuée	
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Février 2025	Approuvé	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Juin 2025	Consultation effectuée	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Juin 2025	Approuvé	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février 2025	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	N/A	Approuvé	
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Novembre 2024	Consultation effectuée	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	N/A	Consultation effectuée	
<b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Octobre 2024	Approuvé	

<sup>1</sup> D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Juin 2025	Approuvé	
Adoption du budget annuel de l'établissement	Mai 2025	Adopté	
<b>Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)</b>			

### 2.3 Résultats obtenus

Le conseil d'établissement a pris la décision d'augmenter les services offerts aux élèves en ajoutant 40% en orthopédagogie ainsi que des heures de soutien TES. L'école a six TES dont trois en classe d'adaptation scolaire. Les mesures de soutien mises en place visent à assurer le développement et la réussite scolaire des élèves.

L'ajout de ces services permet à l'établissement de mieux répondre aux besoins particuliers des élèves ayant des troubles d'apprentissage ou d'autres besoins éducatifs spécifiques. Cela favorise aussi la création d'un milieu inclusif, bienveillant et favorable à la réussite de tous les élèves